Nations Unies S/PV.6875



Conseil de sécurité

Soixante-septième année

Provisoire

6875e séance

Jeudi 29 novembre 2012, à 11 heures

New York

Président :	M. Vinay Kumar	(Inde)
Membres :	Afrique du Sud	M. Laher
	Allemagne	M. Wittig
	Azerbaïdjan	M. Mehdiyev
	Chine	M. Tian Lin
	Colombie	M. Osorio
	États-Unis d'Amérique	M. Cenzer
	Fédération de Russie	M. Iliichev
	France	M. Briens
	Guatemala	M. Rosenthal
	Maroc	M. Loulichki
	Pakistan	M. Tarar
	Portugal	M. Moraes Cabral
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Parham
	Togo	M. M'Beou

Ordre du jour

La situation concernant l'Iraq

Premier rapport du Secrétaire général présenté en application de la résolution 2061 (2012) (S/2012/848)

12-61642 (F)



La séance est ouverte à 11 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation concernant l'Iraq

Premier rapport du Secrétaire général présenté en application de la résolution 2061 (2012) (S/2012/848)

Le Président (*parle en anglais*) : En vertu de l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de l'Iraq à participer à la présente séance.

En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Martin Kobler, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Iraq et chef de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2012/848, qui contient le premier rapport du Secrétaire général présenté en application de la résolution 2061 (2012).

Je donne maintenant la parole à M. Martin Kobler.

M. Kobler (*parle en anglais*) : Je suis honoré de présenter aujourd'hui au Conseil le premier rapport du Secrétaire général soumis en application de la résolution 2061 (2012) (S/2012/848) sur les activités de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI). Je vais également informer les membres du Conseil des événements récents survenus en Iraq.

L'année 2012 touchant bientôt à sa fin, il convient de faire le bilan des progrès réalisés en Iraq ces 12 derniers mois. Durant cette période, l'Iraq a déployé des efforts résolus pour faire respecter l'ordre public après le retrait des forces des États-Unis d'Amérique. Reprenant la place qui lui revient à la table diplomatique, il a organisé avec succès le vingt-troisième Sommet de la Ligue des États arabes à Bagdad, en avril, et les pourparlers entre l'Iran et les membres permanents du Conseil de sécurité plus l'Allemagne, en mai.

Concernant le renforcement des institutions publiques, la Commission des droits de l'homme a été créée en avril et les membres du nouveau Conseil des Commissaires de la Haute Commission électorale indépendante ont été élus en septembre. Ce qui a permis la conclusion d'un accord sur l'organisation des élections aux conseils des gouvernorats en avril 2013. Ce progrès est toutefois menacé par deux facteurs : premièrement, l'impasse entre les dirigeants politiques iraquiens, et, deuxièmement, l'évolution de la situation dans la région.

J'ai le regret d'informer le Conseil que les relations ont été tendues entre les dirigeants politiques de l'Iraq tout au long de l'année. Cela s'est manifesté notamment par la rupture entre les communautés arabe et kurde. Le manque de confiance s'explique par un certain nombre de désaccords portant, notamment, sur le partage du pouvoir, la sécurité et les relations tendues entre le Gouvernement central et la région du Kurdistan. L'impasse politique que cela a entraîné entrave la réalisation des progrès et des réformes nécessaires pour consolider la transition en Iraq. Les tentatives visant à sortir de l'impasse étaient récemment axées sur un ensemble de réformes politiques, qui semblent être au point mort.

La décision du Gouvernement iraquien d'établir le Commandement des opérations du Tigre, qui réunirait les forces de sécurité existantes des gouvernorats de Kirkouk, de Salah ad-Din et de Diyala, a été très critiquée par les membres du Gouvernement régional du Kurdistan. Un face-à-face militaire a suivi, impliquant les forces armées des gouvernements respectifs. La militarisation de la situation a malheureusement entraîné la mort d'un civil. Je saisis cette occasion pour appeler les parties à faire preuve de la plus grande retenue en cette période de tensions accrues. J'attends des dirigeants politiques iraquiens qu'ils règlent leurs différends par le dialogue politique et dans le respect de la Constitution.

À cet égard, je salue les récents efforts déployés par le Président de l'Assemblée, Usama al-Nujaifi. Je me félicite également de l'organisation, en début de semaine à Bagdad, d'une réunion au niveau technique entre l'Armée iraquienne et les Peshmerga. C'est un pas dans la bonne direction. J'encourage les deux parties à continuer de donner une chance au dialogue et à appliquer les accords conclus. La MANUI est prête à faciliter tout accord qui permettrait d'apaiser la situation et de promouvoir la confiance entre les différentes communautés.

Ces derniers jours, des dizaines de membres des services de sécurité et de civils iraquiens, y compris des fidèles en prière, ont été tués, et des dizaines d'autres blessés à Bagdad, à Kirkouk, à Karbala et à Fallujah.

Des extrémistes se servent des désaccords politiques opposant les dirigeants pour déclencher des violences et des tensions sectaires ou ethniques en Iraq. Tous les dirigeants politiques doivent répondre à ces tentatives en trouvant immédiatement un accord et un compromis.

Le face-à-face politique tendu met ainsi à l'épreuve les lignes de clivage interne en Iraq. Août et septembre ont été les deux mois les plus meurtriers qu'ait connus l'Iraq ces deux dernières années. Une vague d'attentats particulièrement horribles a ciblé des pèlerins, le 27 octobre, à l'occasion de la célébration de la fête sacrée de l'Aïd al-Adha. Si rien n'est fait, l'impasse politique rendra l'Iraq vulnérable au deuxième risque qui menace sa stabilité : les retombées de la violence qui secoue la région.

L'Iraq se trouve dans un contexte régional de plus en plus instable à cause de la guerre civile en Syrie. Le conflit syrien a mis au jour un réseau complexe d'intérêts liés et contradictoires qui menacent de plonger la région dans un conflit violent. Aucune solution immédiate à la crise n'étant en vue, les risques de propagation, de violence et de déstabilisation sont réels.

Au niveau national, le conflit en Syrie, de l'autre côté de la frontière iraquienne, a eu d'importantes répercussions humanitaires sur l'Iraq. Cette crise a également eu des effets sur les relations entre l'Iraq et ses voisins. Les relations entre l'Iraq et la Turquie sont devenues de plus en plus tendues ces derniers mois, avec une escalade dans les propos échangés entre les deux parties. Les divergences entre l'Iraq et d'autres États de la région au sujet de la crise syrienne ont encore plus refroidi leurs relations.

Dans ce contexte difficile, il est néanmoins possible de trouver des moyens de permettre à la MANUI de continuer de faciliter le processus de transition de l'Iraq. En effet, malgré les progrès insuffisants accomplis par les dirigeants politiques iraquiens en vue de mettre fin à leurs désaccords, l'Iraq attend toujours plus de la MANUI. L'assistance de la MANUI, fournie conformément au mandat que le Conseil lui a confié, est axée sur deux volets prioritaires : la promotion de la réconciliation et du dialogue nationaux, et le règlement des questions régionales.

Depuis mon dernier exposé au Conseil (voir S/PV.6747), la MANUI a continué d'encourager les dirigeants politiques à engager un dialogue ouvert pour régler leurs désaccords, dans l'esprit et le cadre de la Constitution. J'ai continué de me rendre régulièrement à Erbil et à Sulaymaniyah pour encourager un tel dialogue. J'ai également mené des discussions intensives à Bagdad et à Kirkouk, en mettant l'accent sur la nécessité d'organiser les élections du Conseil du gouvernorat de Kirkouk, attendues depuis si longtemps.

L'appui de la MANUI au Conseil des représentants, par une facilitation et des conseils techniques constants, a contribué à la sélection, en septembre, des membres du nouveau Conseil des Commissaires de la Haute Commission électorale indépendante. Il est essentiel, à ce stade, que le Conseil des Commissaires soit efficace et véritablement indépendant, l'Iraq préparant les élections des conseils des gouvernorats qui se tiendront dans tout le pays le 20 avril 2013 et la tenue d'élections législatives en 2014.

Le calendrier électoral de l'Iraq sera chargé et les enjeux élevés, non seulement pour les dirigeants politiques iraquiens cherchant un soutien électoral, mais également pour la consolidation de la transition en Iraq. Les élections doivent se dérouler de manière crédible. En coopération avec le nouveau Conseil des Commissaires, la MANUI continuera de coordonner l'appui des Nations Unies à la mise en place d'une Haute Commission électorale indépendante durable, autonome et professionnelle.

La MANUI continue également de faciliter le dialogue politique entre les représentants de toutes les composantes dans les zones contestées. La MANUI s'emploie à faciliter l'obtention d'un consensus entre les composantes de Kirkouk en vue des élections au Conseil provincial qui se tiendront dans le gouvernorat. La Mission a établi un cadre informel pour dialoguer avec les représentants politiques des composantes de Kirkouk, avec des propositions dans chacun des quatre domaines suivants : le partage du pouvoir, la date des élections, les arrangements de sécurité, et l'examen des listes électorales. Les élections à Kirkouk pourraient permettre de stabiliser la situation dans tout le gouvernorat.

Même si les relations entre Bagdad et Erbil se sont détériorées à certains égards durant l'impasse politique que connaît l'Iraq, comme il est indiqué dans le rapport du Secrétaire général, il y a également des raisons d'espérer. Il faut en particulier encourager et appuyer l'accord trouvé en vue d'une reprise des exportations de pétrole depuis la région du Kurdistan et les mesures prises afin d'adopter un cadre pour l'utilisation et la gestion des hydrocarbures.

L’adoption des dispositions législatives sur la gestion des hydrocarbures et le partage des revenus a été bloquée pendant plusieurs années. Elle est devenue une source de tensions majeure entre le Gouvernement central et le Gouvernement régional du Kurdistan, et un obstacle au développement socioéconomique en général. L’adoption d’une telle législation ferait considérablement avancer le règlement de la question des frontières intérieures contestées, puisque ces zones abritent un nombre important de champs pétrolifères non exploités. Cela contribuerait également à améliorer considérablement les relations entre Bagdad et Erbil.

La MANUI intensifie également ses efforts à l’appui des travaux législatifs de l’Iraq, tel que prescrit par la Constitution. Outre les dispositions législatives relatives aux hydrocarbures, nous continuons de fournir une assistance et des conseils techniques sur l’établissement du Conseil de la Fédération, la réforme du système judiciaire et l’adoption de lois sur les groupes minoritaires et les partis politiques.

Au niveau régional, l’Iraq poursuit son retour sur la scène internationale. Cette année, l’Iraq a fait montre de la volonté renouvelée de s’acquitter des dernières obligations qui lui incombent en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies et d’améliorer ses relations bilatérales avec le Koweït. Il faudra toutefois rétablir la confiance entre les deux parties si l’on veut progresser en la matière. Au cours des derniers mois, j’ai intensifié les contacts avec l’Iraq et le Koweït pour voir comment l’ONU pourrait faciliter au mieux le règlement des questions en suspens conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Dans ce contexte, j’ai récemment organisé des réunions de haut niveau en Iraq et au Koweït et j’ai constaté avec satisfaction que tant le Premier Ministre al-Maliki que l’Émir du Koweït étaient fermement déterminés à normaliser les relations entre leurs deux pays. J’espère vivement qu’ils seront désormais en mesure d’avancer rapidement et ils peuvent compter sur l’ONU à cet égard.

J’ai le plaisir d’informer le Conseil que j’ai parlé avec le Ministre des affaires étrangères, M. Zebari, ce matin. Il m’a dit, premièrement, que son gouvernement avait désigné aujourd’hui les membres de l’équipe technique du projet relatif à l’entretien de l’abornement de la frontière et, deuxièmement, que le gouvernement commencerait immédiatement à mettre à jour la liste de fermiers qui ont droit à une indemnisation. Une rencontre avec les fermiers sera organisée dès que possible. Je me félicite de ces mesures et je demande au Gouvernement iraquien de commencer sans plus tarder à exécuter le projet relatif à l’entretien de l’abornement de la frontière.

J’exhorte également le Gouvernement iraquien à continuer de faire preuve de la bonne volonté nécessaire pour s’acquitter des autres obligations de l’Iraq qui restent à exécuter, s’agissant en particulier des personnes et des biens koweïtiens disparus. La détermination de l’Iraq à s’acquitter de ces obligations favorisera la normalisation des relations entre les deux pays. Je demande également au Gouvernement koweïtien de continuer à agir dans un esprit de souplesse et de réciprocité, comme il l’a déjà fait plus tôt cette année lors des visites réciproques importantes de l’Émir à Bagdad et du Premier Ministre au Koweït.

Par ailleurs, je reste tout à fait déterminé à continuer de travailler avec les deux gouvernements pour régler des questions bilatérales, à leur demande. J’espère que l’acceptation par le Koweït de l’annulation des poursuites judiciaires en cours contre Iraqi Airways et le règlement de la question des droits de navigation dans la zone du Khor Abdallah faciliteront l’amélioration des relations entre les deux voisins.

L’Iraq est un pays riche aussi bien en ressources naturelles qu’en ressources humaines. Mais je suis préoccupé par certaines questions, comme le climat des investissements, l’impact de la bureaucratie iraquienne et le rôle du secteur public. L’appareil étatique iraquien continue d’être miné par la corruption et le manque de capacités, ce qui met à mal la gouvernance et limite la prestation de services. Tout cela aggrave le mécontentement dans une situation où les ressources naturelles sont abondantes et les aspirations de la population à un meilleur niveau de vie restent en partie insatisfaites.

Afin d’appuyer les efforts déployés par l’Iraq pour renforcer ses institutions afin d’assurer une bonne gouvernance et l’état de droit, la MANUI et ses partenaires au sein de l’équipe de pays des Nations Unies ont l’intention de redoubler d’efforts pour renforcer l’indépendance et les capacités des institutions de l’État, notamment la Cour suprême fédérale, la Haute Commission indépendante des droits de l’homme et le Ministère des droits de l’homme.

La MANUI et l’équipe de pays poursuivent leurs efforts pour renforcer la Haute Commission iraquienne indépendante des droits de l’homme qui n’est toujours pas pleinement opérationnelle, ainsi que le Ministère des droits de l’homme et les organisations de la société

civile. Ce sont des partenaires clefs pour surveiller la mise en œuvre du Plan d'action national relatif aux droits de l'homme – un document historique qui illustre l'attachement du Gouvernement à l'application des recommandations issues du processus d'examen périodique universel mené sous les auspices du Conseil des droits de l'homme.

À ce jour, 123 personnes ont été exécutées en Iraq cette année, dont 53 depuis le mois de juillet. Les dernières exécutions ont eu lieu le 11 novembre, date à laquelle 11 détenus ont été exécutés, dont un ressortissant égyptien. Je réitère l'appel lancé par le Secrétaire général dans son rapport pour que le Gouvernement iraquien envisage d'adopter un moratoire sur toutes les exécutions, conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale.

Comme je l'ai indiqué au Conseil lors de mon dernier exposé, la MANUI continuera de travailler en étroite collaboration avec l'équipe de pays en axant son attention sur trois domaines clefs qui ont des implications importantes en matière de politique, de développement et de gouvernance, à savoir les jeunes, les femmes et l'environnement.

Les jeunes constituent un groupe démographique très important mais négligé en Iraq. Le Plan de développement national et le cadre actuel de l'aide au développement soulignent qu'il est important d'investir dans la jeunesse. Pourtant, les indicateurs montrent que le taux d'abandon scolaire est élevé, et l'on continue d'enregistrer chez les jeunes un taux de chômage de près de 20 % et un faible niveau d'engagement et de participation civiques. Pour redresser ces tendances inquiétantes, j'ai créé un groupe consultatif de jeunes et nommé deux jeunes ambassadeurs de la jeunesse iraquienne pour renforcer le plaidoyer de l'ONU, notamment par l'intermédiaire d'activités de sensibilisation du public et d'information des médias.

Afin d'inciter le Gouvernement à se mobiliser, nous encourageons également des initiatives axées sur les jeunes, notamment un parlement des jeunes et un rapport national sur le développement humain consacré à la jeunesse pour 2012, sous la direction du Fonds des Nations Unies pour la population et du Programme des Nations Unies pour le développement, qui a été établi à l'issue d'un processus de consultation auprès de 1 800 jeunes dans tous les gouvernorats.

Nous poursuivrons également nos efforts pour promouvoir la prise en compte systématique de la problématique hommes-femmes et l'autonomisation des femmes. Nous aidons par exemple les femmes à avoir accès à la justice et formons des policiers à fournir une assistance juridique aux femmes victimes d'actes de violence sexiste.

L'exploitation de l'environnement et des ressources naturelles a de vastes conséquences pour l'avenir de l'Iraq, notamment pour ses priorités en matière de politique, de sécurité et de développement. En particulier, le nombre de tempêtes de poussière nuisibles continue d'augmenter, ce qui pose des risques à la santé et fait obstacle à l'activité économique. La MANUI et l'équipe de pays continuent de travailler en étroite collaboration sur cette question importante. J'ai assisté à plusieurs réunions visant à promouvoir une approche régionale de ces questions transfrontalières et je m'emploie activement avec le Gouvernement iraquien et le Programme des Nations Unies pour l'environnement à préparer l'organisation d'un colloque sur les tempêtes de poussière dans le sud de l'Iraq au début de 2013.

Les efforts complémentaires de la MANUI et de l'équipe de pays ont permis de réagir en temps voulu et de manière efficace aux conséquences humanitaires en Iraq du conflit syrien actuel, notamment grâce à un ensemble d'activités de protection et de secours. Le flux de réfugiés a déjà dépassé les prévisions. En date du 26 novembre, il y avait plus de 50 000 réfugiés syriens en Iraq. Par ailleurs, près de 55 000 Iraquiens sont revenus de Syrie depuis le 18 juillet. Nous nous attendons à ce que cet afflux continue, augmentant le nombre de personnes déplacées.

L'ONU travaille en étroite collaboration avec le Ministre iraquien des déplacements et des migrations pour remédier à la situation. L'équipe de pays pour l'action humanitaire continue de suivre la situation et coordonne régulièrement ses activités avec les partenaires et les autorités gouvernementales de manière à être prête à réagir et à intervenir de manière efficace et en temps voulu. Elle a établi des plans d'intervention en cas d'urgence suivant le plan d'action régional de l'ONU pour les réfugiés syriens qui sont sans cesse mis à jour en fonction des nouveaux événements. Des mesures sont également prises actuellement pour faire en sorte que les camps soient bien équipés et préparés pour l'arrivée de l'hiver et que le matériel nécessaire soit distribué aux réfugiés et aux rapatriés, notamment des couvertures, du kérosène et des structures préfabriquées à la place des tentes.

Je demande également au Gouvernement iraquien de rouvrir le point de passage d'al-Qaim pour que les personnes vulnérables ayant besoin d'une protection puissent quitter la Syrie.

Le financement du troisième plan d'action pour les réfugiés n'est assuré qu'à 30 % seulement et de nombreux réfugiés continuent d'affluer chaque jour en Iraq. Je demande donc à tous les États Membres d'intensifier leurs efforts et de fournir les ressources nécessaires pour financer les 70 % restants.

Enfin, je tiens à insister sur le fait que le Camp Hurriya n'était censé être qu'un camp temporaire. Le processus étant déjà bien engagé, je voudrais saisir cette occasion pour renouveler l'appel du Secrétaire général aux États Membres pour qu'ils offrent des possibilités de réinstallation aux anciens résidents du Camp Ashraf. À défaut, il n'y aura pas de solution durable pour ces personnes. À l'heure actuelle, il n'y a plus que 100 résidents dans le Camp Nouvel Iraq, et plus de 3 100 anciens résidents de ce camp ont été transférés sans incident au Camp Hurriya, près de Bagdad. Le Gouvernement iraquien veut absolument fermer le Camp Ashraf dans les prochains jours. Il a demandé que les 100 derniers résidents soient transférés au Camp Hurriya. Pour des raisons évidentes, la MANUI ne peut pas participer directement aux négociations sur les biens du Camp Ahsraf. Néanmoins, mes collègues et moi-même, nous avons fait tout notre possible au cours des dernières semaines pour faciliter les rencontres entre divers marchands et le Gouvernement iraquien.

Malheureusement, ces efforts n'ont toujours pas abouti, ce qui a provoqué une impasse ces dernières semaines. Le Gouvernement iraquien voit dans cette impasse une tentative des résidents pour retarder la réinstallation des 100 personnes restantes. Sa patience est donc en train de s'épuiser. Je demande aux résidents du camp Ashraf de coopérer avec le Gouvernement iraquien pour régler toutes les questions en suspens relatives aux biens. Nous avons déjà parcouru un long chemin. Je lance également un appel au Gouvernement iraquien afin qu'il continue de réinstaller les résidents dans le calme, comme le stipule le mémorandum d'accord, qu'il fasse preuve de retenue et qu'il se montre aussi souple que possible en vue de régler les questions liées aux biens.

Les observateurs de l'ONU déployés dans le camp Hurriya surveillent quotidiennement la situation des droits de l'homme et la situation humanitaire des résidents. Néanmoins, les résidents leur refusent souvent l'accès à certaines zones du camp. Cela les empêche d'accomplir leurs tâches. Ils travaillent dur et de manière impartiale dans des conditions très difficiles. Je leur fais entièrement confiance. Je prie instamment les résidents d'engager des relations constructives avec le Gouvernement iraquien et l'ONU afin que le camp Nouvel Iraq puisse être fermé dans le calme et que l'on puisse se concentrer sur la réinstallation des résidents dans des pays tiers.

Pour terminer, compte tenu des nombreux problèmes à venir, que j'ai mentionnés au début de mon exposé, il est impératif que l'Iraq maintienne le cap en vue d'achever sa transition pour devenir une démocratie inclusive, d'instaurer la stabilité et la prospérité au profit de sa population et d'exercer une influence positive dans la région.

Avec l'appui des États Membres, la MANUI continuera d'aider le peuple et le Gouvernement iraquiens dans leur entreprise louable. Malheureusement, la réduction considérable du budget de la MANUI, qui diminuera de 30 millions de dollars l'année prochaine, nous forcera à faire davantage avec des moyens réduits.

Je sais que je peux continuer de compter sur le dévouement du personnel de la MANUI pour œuvrer, au nom des Membres, à la réalisation de ces objectifs. Je tiens tout particulièrement à remercier le Gouvernement iraquien de sa coopération au cours de l'année écoulée. Je me réjouis à la perspective de poursuivre cette coopération en 2013. Enfin et surtout, je remercie le Conseil de sécurité de l'appui continu qu'il nous a fourni tout au long de l'année.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Kobler de son exposé.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Iraq.

M. Al Bayati (Iraq) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à vous féliciter, ainsi que votre pays, de l'accession de l'Inde à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois en cours. Je tiens également à remercier le précédent Président du Conseil de sécurité, le Représentant permanent du Guatemala, des efforts qu'il a déployés tout au long du mois d'octobre. Je remercie également M. Martin Kobler, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Iraq, ainsi que son équipe à Bagdad et à New York, des efforts inlassables qu'ils déploient pour venir en aide au Gouvernement et au peuple iraquiens.

Après avoir examiné le rapport du Secrétaire général sur les activités de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), qui est publié sous la cote S/2012/848, je voudrais faire les observations suivantes.

S'agissant de la situation politique et des conditions de sécurité, l'Iraq a considérablement progressé vers la création d'un État fédéral démocratique sur des bases solides. Au cours des derniers mois, les partis et les blocs politiques ont organisé des pourparlers et des réunions pour mettre en place la réforme politique, conformément aux conditions requises pour passer à l'étape suivante en Iraq, et unifier la position nationale afin de garantir le succès de la prochaine réunion nationale. En dépit des divergences d'opinion concernant les modalités de cette réunion, tous les partis politiques se sont mis d'accord sur la nécessité de régler la crise politique dans le cadre défini par la Constitution.

Dans ce contexte, le Président iraquien, M. Jalal Talabani, a poursuivi ses efforts en vue de rapprocher les adversaires politiques et les positions des différents blocs politiques. Dans le même contexte, le 22 octobre, le Premier Ministre iraquien, M. Nouri al-Maliki, a accueilli une délégation composée de représentants des partis politiques de la région du Kurdistan et une autre délégation dirigée par le Vice-Premier Ministre du Gouvernement régional du Kurdistan avec lesquelles il a examiné les éléments du document consacré à la réforme présenté par l'Alliance nationale.

Dans le contexte des efforts déployés pour venir à bout de l'impasse politique, le mercredi 21 novembre, le Premier Ministre a rencontré le Président du Parlement, M. Oyama al-Nujafi. Ils se sont penchés sur la situation interne, les événements récents et les efforts déployés par le Président, qui a été chargé par les chefs des blocs politiques de régler les problèmes avec le Gouvernement régional du Kurdistan. Le Premier Ministre a souligné qu'il importait d'éviter d'utiliser un langage menaçant ou belliqueux, car les Iraquiens ont dépassé ce stade et ne doivent pas y revenir. Il a également souligné la nécessité de revenir à l'accord de 2009 relatif à la responsabilité de la gestion de la sécurité dans les régions ethniquement mixtes. Cet accord préconise la création de points de contrôle conjoints par l'armée iraquienne et les forces kurdes Peshmerga afin de rassurer tous les citoyens iraquiens et prévoie que la gestion de ces points de contrôle soit assurée par le Gouvernement fédéral.

S'agissant des efforts déployés pour renforcer les relations entre les autorités exécutives et législatives dans le pays, le Premier Ministre a rencontré le Président du Conseil des représentants le 3 novembre. Ils ont décidé de promouvoir la coopération entre les autorités législatives et exécutives pour aider le Gouvernement à accélérer le processus de reconstruction.

En dépit de l'amélioration constante des conditions de sécurité, l'Iraq demeure touchée par des attentats terroristes dirigés contre des citoyens iraquiens. Cette situation a conduit le Gouvernement à renforcer les capacités de ses forces de sécurité en poursuivant ses plans de désarmement afin de renforcer la sécurité et la souveraineté de l'Iraq face à toutes les menaces intérieures et extérieures. Le Gouvernement s'est employé également à moderniser ses plans de sécurité afin de déjouer les tentatives des terroristes pour perturber la paix et la stabilité. Les forces de sécurité ont arrêté plusieurs groupes impliqués dans des attentats terroristes, des enlèvements et des assassinats qui utilisaient des armes silencieuses et qui prenaient pour cible des citoyens et des membres des forces de sécurité. Au début de la semaine, le Ministère de la défense a annoncé que le service du renseignement militaire avait arrêté deux groupes de terroristes affiliés à Al-Qaida. Le premier est appelé le groupe de financement et il a été impliqué dans des enlèvements contre rançon. Le deuxième groupe est composé d'équipes d'assassins qui utilisent des armes silencieuses.

Suite aux tensions survenues le 16 novembre dans la ville de Tuz, dans le gouvernorat de Kirkouk, qui ont fait un mort et 11 blessés iraquiens, une solution a été trouvée en 48 heures sous forme d'un accord conclu entre le Ministère de la défense et les forces kurdes Peshmerga prévoyant le retrait de tous les militants ayant pénétré dans la région pour éviter des incidents analogues.

Par ailleurs, des réunions techniques ont été organisées à Bagdad le 26 novembre en vue de mettre un terme aux tensions. Les deux parties ont également recherché des moyens éventuels d'apaiser les tensions récentes.

À l'issue de longues délibérations, les membres du Parlement iraquien se sont mis d'accord sur le nombre de nouveaux membres de la Haute Commission électorale indépendante iraquienne. L'élection de neuf nouveaux membres de la Commission s'est déroulée entre le 19 et le 27 septembre, et elle garantit une représentation équilibrée des différents groupes qui composent la société iraquienne.

Dans la continuité du processus de renforcement de la démocratie en cours en Iraq depuis 2003, toutes les conditions requises pour la tenue des prochaines élections à tous les conseils provinciaux ont été remplies et la date des élections a été fixée au 20 avril. L'Iraq connaît actuellement un regain d'activité politique de la part de tous les blocs politiques, en vue de l'établissement des listes, des entités et des coalitions qui participeront à ces élections.

En ce qui concerne l'évolution de la situation des résidents du camp Nouvel Iraq, anciennement appelé camp Ashraf, plus de 3 000 membres de l'organisation Mujahedin e-Khalq ont été transférés dans le calme au camp Hurriya. Environ 200 résidents restent dans le camp Ashraf pour régler les questions logistiques et liquider les biens de l'organisation dans le camp. À cet égard, je voudrais dire que pour mon gouvernement,il est nécessaire de trouver une solution durable à ce problème en réinstallant les résidents du camp dans d'autres pays, comme indiqué dans le mémorandum d'accord signé avec l'ONU en 2011.

S'agissant de la situation sociale, dans le cadre des efforts déployés pour promouvoir une plus grande sensibilisation des citoyens iraquiens aux questions politiques et juridiques, l'Iraq a signé, le 4 octobre, un accord avec l'United States Agency for International Development pour sensibiliser davantage l'opinion publique à la protection juridique disponible pour les groupes vulnérables, notamment les handicapés, les veuves, les orphelins et les enfants. Cet accord vise également à établir des lois et des règlements afin de protéger ces groupes vulnérables et d'impliquer les organisations non gouvernementales, les organisations de la société civile et les citoyens iraquiens dans le processus législatif.

Une mesure importante a été prise dans l'évolution des Ministères de l'éducation et de l'enseignement supérieur qui vise à faire avancer le travail institutionnel et le processus d'éducation en Iraq pour satisfaire aux normes internationales modernes : il s'agit de l'adoption du document stratégique national pour l'éducation et l'enseignement supérieur en Iraq pour la période 2012-2022. Le document évalue la situation des secteurs del'éducation et de l'enseignement supérieur en Iraq et souligne les lacunes actuelles. Le document définit une politique pour faire face aux insuffisances en créant un environnement équilibré pour parvenir aux niveaux actuels dans le monde dans les domaines de la science, de l'éducation et de la technologie.

S'agissant de la situation économique, le Gouvernement est conscient du rôle important et vital que joue l'Iraq pour garantir la stabilité et la sécurité des marchés pétroliers internationaux, compte tenu de leur effet sur la prospérité économique dans le monde et de l'urgence de mettre fin à la récession provoquée par la crise financière internationale. Dans cette perspective, l'Iraq progresse vers la mise en œuvre de projets visant à accroître la production de pétrole et de gaz et à améliorer ses capacités en hydrocarbures. Ces mesures généreront les revenus nécessaires pour appuyer la reconstruction, le développement économique et social, pour augmenter le niveau de vie des citoyens et promouvoir la stabilité politique en Iraq. En outre, cela promouvra la stabilité du marché énergétique et permettra à l'Iraq de jouer un nouveau rôle international, en assumant des responsabilités proportionnelles à ses capacités actuelles.

Grâce à ces initiatives, les résultats positifs de la politique énergétique de l'Iraq, qui est d'accroître la production de pétrole au niveau le plus élevé possible afin de répondre à la demande mondiale en croissance, ont commencé à apparaître. Pour la première fois depuis des années, l'Iraq est devenu, en août, le deuxième pays exportateur parmi les pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole.

Dans le cadre des efforts visant à développer l'industrie pétrolière iraquienne, le Ministère du pétrole a annoncé, le 30 août, qu'il entamait les préparatifs pour une cinquième série de contrats portant sur des gisements de gaz pour répondre aux besoins des marchés nationaux et pour faire fonctionner les centrales électriques. Il est également devenu obligatoire pour les entreprises sous-traitantes de produire le gaz naturel lié à la production de pétrole et de ne pas le gaspiller par la combustion en torchère, comme cela a été le cas ces 80 dernières années, causant des pertes chiffrées à des milliards de dollars.

L'Iraq cherche à augmenter sa capacité de raffinage pour atteindre 750 000 barils par jour en établissant quatre nouvelles raffineries dans les provinces de Karbala, Kirkouk, Missan et Dhi Qar. Dans ce contexte, le Ministère du pétrole a lancé, le 21 octobre, le projet intégré de Nasiriyah pour développer le gisement de Nasiriyah, une réserve pouvant produire plus de 4 milliards de barils, et pour construire et exploiter une nouvelle raffinerie ayant une capacité de raffinage de 300 000 barils par jour.

Alors que le Gouvernement iraquien s'emploie sans relâche à trouver une solution pour résoudre

les pénuries d'électricité, deux nouvelles centrales électriques ont été inaugurées dans les provinces de Karbala et de Babil avec une capacité de production de 250 mégawatts chacune. Le 10 octobre, le Ministre de l'électricité a annoncé que le problème des pénuries d'électricité serait réglé d'ici fin 2013. Ce sera un progrès important qui aura de vastes implications pour tous les autres secteurs de services. Il convient de mentionner que l'Iraq produit actuellement plus de 8 000 mégawatts, soit environ le triple de la quantité produite par le réseau électrique national en 2003.

Cas unique, l'Agence internationale de l'énergie a publié un rapport spécial sur les perspectives énergétiques de l'Iraq, dans le cadre d'une cérémonie qui a eu lieu le 10 octobre, sous l'égide du Conseil des Ministres iraquiens. Ont assisté à la cérémonie M. Hussein Chahristani, Vice-Premier Ministre des questions énergétiques; le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Martin Kobler; Mme Fatih Birol, Économiste en chef de l'Agence internationale de l'énergie; plusieurs parlementaires iraquiens; le Secrétaire général du Conseil des ministres; et des représentants des entreprises.

Le rapport affirme que les contrats déjà signés entre l'Iraq et les multinationales impliquent une augmentation colossale de la capacité de production pétrolière, à un niveau presque cinq fois supérieur aux 3 millions de barils par jour. Il mentionne également qu'une production de 9 millions de barils par jour, requise par ces contrats, représenterait la croissance la plus importante de l'histoire de l'industrie pétrolière du monde. Avec une telle augmentation, l'Iraq deviendra le plus grand contributeur à la croissance de la production mondiale, avec presque 45 % de la croissance de la production mondiale. Le Vice-Premier Ministre a souligné que l'optimisation de l'exploitation des ressources pétrolières permettra d'augmenter le budget général de l'Iraq d'environ 500 milliards.

Les relations entre l'Iraq et le Koweït ont connu une évolution positive et des mesures concrètes ont été prises pour que l'Iraq puisse s'acquitter de ses dernières obligations internationales et régler les questions en suspens ayant trait aux résolutions adoptées au titre du Chapitre VII de la Charte à la suite de l'invasion du Koweït par Saddam en 1990. Ces mesures jetteront les bases de la coopération entre les deux pays. À cet égard, le Gouvernement iraquien a déployé des efforts inlassables pour maintenir l'élan né du rétablissement des relations entre les deux pays depuis le début de cette année.

Le 27 novembre, le Ministre des affaires étrangères, M. Hoshyar Zebari, a rencontré à Bagdad l'Ambassadeur de l'État du Koweït, M. Ali Al-Momen. Durant la réunion, ils ont discuté des mécanismes destinés à mettre en œuvre les arrangements et ententes bilatérales qui ont permis d'organiser la réunion entre la délégation iraquienne, conduite par le Vice-Président Khudair al-Khuzaie, et la délégation koweïtienne, conduite par le Premier Ministre du Koweït, cheikh Jaber Al Mubarak Al Sabah. Lors de cette réunion, les deux parties sont convenues de régler la question de la compagnie aérienne koweïtienne (Kuwaiti Airlines) après être parvenues à un accord sur le règlement financier. Une fois mise en œuvre, cette décision lèvera toutes les restrictions et complications liées au rétablissement d'Iraqi Airways et lui redonnera la liberté d'acquérir de nouveaux avions pour reconstituer sa flotte.

Par ailleurs, le Ministère des affaires étrangères a publié une nouvelle fois, du 18 au 20 septembre, une annonce liée aux biens koweïtiens et aux Koweïtiens disparus sur le site Internet du Ministère et dans plusieurs journaux iraquiens. Les annonces demandaient aux citoyens iraquiens de s'impliquer et de fournir des informations concernant les Koweïtiens disparus et les biens et documents appartenant à l'État du Koweït.

Parmi les autres mesures positives qui ont été prises, un contrat a été signé le 1er octobre avec une société d'ingénierie et d'études pour l'entretien des bornes frontières entre les deux pays. D'autre part, le 18 octobre, l'Iraq a annoncé qu'en accord avec le Koweït, une entreprise pétrolière internationale allait gérer les gisements pétroliers communs entre les deux pays. Le Gouvernement iraquien a approuvé le 27 novembre un projet de loi sur la ratification de l'accord établissant une commission conjointe de coopération entre les Gouvernements iraquien et koweïtien.

Outre ces éléments positifs, le Premier Ministre du Koweït doit se rendre en Iraq en décembre. Les deux parties espèrent que cette visite débouchera sur le règlement de toutes les questions en suspens et inaugurera une ère nouvelle où les relations entre l'Iraq et le Koweït se baseront sur le respect mutuel et les intérêts communs.

Comme M. Kobler l'a déclaré, le Gouvernement iraquien a pris les mesures nécessaires pour nommer les représentants techniques qui rejoindront l'équipe

des Nations Unies afin d'entamer la troisième étape des travaux d'entretien des bornes frontières entre l'Iraq et le Koweït. En outre, les autorités iraquiennes compétentes ont commencé la vérification finale de la liste des agriculteurs iraquiens touchés par la délimitation des frontières entre l'Iraq et le Koweït.

Aux niveaux régional et international, l'Iraq s'efforce de regagner la place qui lui revient au sein de la communauté internationale. L'Iraq a été élu au Conseil d'administration du Programme alimentaire mondial à Rome, en septembre, et à la vice-présidence du service administratif de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques, organe du Programme des Nations Unies pour l'environnement à Nairobi.

Dans le cadre de l'engagement pris par l'Iraq de respecter ses obligations internationales, le Conseil des représentants a pris ces quatre derniers mois les décisions suivantes. Il a adhéré à la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles; il a ratifié la Convention sur les armes à sous-munitions en 2008; il a ratifié la Convention arabe contre la corruption; il a accédé à la Convention internationale pour la répression du financement du terrorisme; il a ratifié le protocole additionnel à l'accord de garanties généralisées de l'Agence internationale de l'énergie atomique; il a ratifié le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires; et il a promulgué la Loi n° 48 de 2012 portant création de l'Autorité nationale de contrôle de l'interdiction des armes nucléaires, chimiques et biologiques.

L'Iraq a participé au Sommet du Mouvement des pays non alignés à Téhéran le 25 août 2012, avec une délégation dirigée par le Premier Ministre Nouri al-Maliki. Au cours de ce Sommet, l'Iraq a annoncé qu'il adhérait totalement, depuis son déclenchement en Tunisie,au soulèvement des nations arabes visant à instaurer la liberté, la démocratie et la justice, et a affirmé qu'un État fondé sur la citoyenneté est le seul choix que l'on puisse faire dans le processus moderne d'édification d'un État.

L'Iraq a également appelé l'attention sur le phénomène dangereux consistant à prendre position selon des calculs sectaires lorsque sont examinées des questions sensibles concernant les peuples et les pays de la région. L'Iraq prévenu toutes les parties concernées que si une guerre sectaire éclatait, les peuples et les pays de la région se retrouveraient dans une situation dangereuse, et que leurs intérêts seraient mis à mal comme jamais cela n'est arrivé depuis la Première Guerre mondiale, même dans les pires situations.

L'Iraq a participé au troisième Sommet arabo-latino-américain, le 2 octobre à Lima, avec une délégation dirigée par M. Hoshyar Zebari, notre Ministre des affaires étrangères, qui, au nom de la présidence du Sommet arabe, a prononcé à la séance d'ouverture un discours dans lequel il a souligné trois problèmes régionaux qui avaient été débattus lors du Sommet arabe de Bagdad, à savoir la question de Palestine, la situation en Syrie, et le désarmement nucléaire au Moyen-Orient.

Dans le cadre des travaux de la table ronde organisée au Ministère russe des affaires étrangères le 9 octobre, le Premier Ministre Nouri al-Maliki a souligné que le nouvel Iraq était différent de l'ancien, et qu'il cherchait à nouer des amitiés, et non pas à susciter des inimitiés au sein des peuples et des pays de la région. Conformément à ce principe, nous avons adopté une politique d'ouverture, et recherchons des intérêts communs avec nos partenaires. Nous avons défini des stratégies militaires et de défense pour l'Iraq en accord avec cette politique. Nous avons décidé que nos forces armées devaient être des forces de défense, et nous essaierons de les équiper de toutes les armes nécessaires à des fins de dissuasion et de défense.

Le Ministre des affaires étrangères, M. Zebari, s'est entretenu le 26 novembre avec l'Ambassadeur non résident du Royaume d'Arabie saoudite en Iraq, M. Fahd al-Zaid. Ils ont convenu de l'importance d'une normalisation totale des relations entre les deux pays. Ils ont tous les deux souligné qu'il importait de ratifier un accord d'échange de prisonniers et de mettre en place un mécanisme conjoint de coopération.

Le Gouvernement iraquien a également décidé d'offrir à la Jordanie 100 000 barils de pétrole en guise de cadeau aux pays voisins, pour contribuer à remédier à la pénurie de carburant. Cela montre bien que la prospérité en Iraq profitera tant aux Iraquiens qu'aux autres pays frères.

Pour finir, je réaffirme l'engagement de l'Iraq à honorer ses obligations internationales. Mon gouvernement salue le rôle joué par la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq, et en particulier les efforts de M. Martin Kobler et de l'équipe de la Mission, pour l'appui qu'ils apportent au pays à la demande du Gouvernement iraquien.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 h 55.